



Orléans le 14 novembre 2023,

À Monsieur Halbout, Recteur de l'académie
d'Orléans-Tours

En copie à
Monsieur Le Ray, Secrétaire général,
Monsieur Bertrand, Directeur des Ressources
Humaines,
Madame Aujumier, DRAIO, et
Monsieur Robet, chef de division de la DPE.

Objet : Mouvement spécifique National concernant les CIO

Monsieur le Recteur,

Au moment de la mise en place de l'expérimentation avec la région, le Rectorat Orléans Tours a fait le choix, contre l'avis de la majorité des personnels, de redéfinir le schéma d'organisation des services d'information et d'orientation. Cette double expérimentation a fait perdre "12 postes" aux services, le Rectorat ayant fait le choix de geler systématiquement les postes de DCIO partants. Lors de votre arrivée dans l'Académie, prenant acte des résultats de l'évaluation de cette double expérimentation auprès des DCIO et des PsyEN, vous avez décidé de mettre un terme à la mise à disposition de la Région de 6 des postes des services d'information et d'orientation. Le SNES-FSU qui lutte depuis 2018 pour que soit abandonnée cette double expérimentation ne peut que s'en féliciter. Mais les améliorations ne peuvent masquer les manques des 6 postes de DCIO sur le terrain et l'affaiblissement des petits CIO car ce sont ceux-là les plus touchés.

Ce schéma directeur des services d'information et d'orientation est toujours aussi peu pertinent voire destructeur pour les services. Par ailleurs, le service rendu aux usagers, brandi comme faire valoir de cette double expérimentation, ne s'est pas amélioré, bien au contraire. N'ayant plus de pilotage de proximité, les dysfonctionnements des services se multiplient. Les responsabilités dans le suivi des situations rencontrées sur le terrain sont si peu lisibles qu'elles en sont diluées, ce qui se traduit par une moindre efficacité.

Si nous avons bien pris acte de la publication des postes préalablement mis à disposition de la région au mouvement spécifique de DCIO, nous ne pouvons que nous étonner de celle des missions d'adjoint aux IEN IIO et au DRAIO qui ne sont pas des postes statutaires et qui apparaissent également dans ce mouvement.

Force est de constater, au vu de l'acte 2 de l'expérimentation portée par le Rectorat, et de ce qui s'annonce comme un acte 3, que l'avis des PsyEN de terrain ne semble plus pris en compte. Pour rappel, lors de la consultation des PsyEN au sujet de la double expérimentation

mise en place dans notre académie, plus de 73% des personnes interrogées souhaitaient que soit mis un terme au nouveau schéma directeur des services d'information et d'orientation !

Nous vous demandons que les « postes » d'adjoint aux IEN IIO soient retirés du mouvement spécifique des DCIO et que tous les postes de DCIO gelés actuellement soient réintroduits dans les CIO.

Comme l'année précédente nous vous demandons une audience afin d'évoquer avec vous toutes les conséquences engendrées de cet acte 2 de l'expérimentation sur le fonctionnement des services d'information et d'orientation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement au service public d'éducation nationale,

Joanna Pfeiffer & Antonin Pennetier,
co-secrétaires académiques du SNES-FSU Orléans-Tours



Julie Pascual & Sylvie Berger,
co-responsables de la catégorie des PsyEN

